

droit et liberté

MENSUEL DU MOUVEMENT CONTRE LE RACISME  ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

N° 454 SEPTEMBRE 1986

ISSN 0012-6411

Manipulations

Il a fallu qu'à Toulon leur voiture explose pour que les responsables de "SOS-France", qui se préparaient à commettre de nouveaux et graves attentats, soient démasqués post-mortem comme des terroristes qui utilisaient, selon les cas, le sigle de cette association déclarée pour les diatribes xénophobes et, pour les plasticages, celui des "Commandos de France contre l'invasion maghrébine".

A vrai dire, la dissolution de "SOS-France" et le démantèlement de son "double", demandés aussitôt par le MRAP, auraient pu intervenir bien avant, si la loi avait été appliquée strictement et les enquêteurs plus ... perspicaces. En profitera-t on pour frapper un grand coup contre les menées racistes? Il reste que les quatre criminels, victimes de leur propre fanatisme, s'ils ont péri d'une erreur de manipulation de leur engin, ont su mieux manipuler l'opinion.

Il faut dire qu'ils étaient puissamment aidés. L'idée que les immigrés sont la cause de tous nos maux, qu'il faut les éliminer (certains comprennent: exterminer) fait florès aujourd'hui dans ce pays.

D'où, jusqu'au 8 août, notre mobilisation contre la nouvelle législation visant la population d'origine étrangère, désignée précisément comme une menace à la sécurité des Français, et pour cela... menacée d'expulsions et de reconduites à la frontière

Par ailleurs, le MRAP a montré sa vigilance sur le terrain, à travers l'action rapide de ses comités locaux: à Toulon, certes, mais aussi au Blanc-Mesnil pour empêcher l'expulsion d'un réfugié togolais, au Pré-Saint-Gervais pour défendre les droits des résidents d'un foyer, à Martigues pour se solidariser avec les Gitans agressés et calomniés

En même temps, notre Mouvement se garde de déborder du "créneau" qui est le sien: avant de prendre position sur une affaire, il s'informe avec toute la précision indispensable pour s'assurer que le racisme y intervient.

Au cours de ces semaines, actives et souvent dramatiques en dépit des vacances, la presse écrite a rendu compte assez bien de nos initiatives. Mais on regrettera l'attitude des différentes chaînes nationales de télévision, où toute la place est réservée, quoi qu'il fasse et dise, à SOS-Racisme. Nous défendons le service public de l'audio-visuel, mais on ne saurait dire que "la télé est à nous"!...

*Entrée et séjour
des étrangers en France :*

**LE POINT SUR
LA NOUVELLE LOI**
page 2

Dossier :

**UNE ÉCOLE POUR TOUS
ET POUR CHACUN**

Les principes

Des exemples d'activité
pages 3 à 6

Nice :

**L'INTERCULTUREL,
UNE RÉUSSITE**

page 7

**VERS L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

**DES 18 ET 19 OCTOBRE
A LIMOGES**

page 8

L'ENTRÉE ET LE SÉJOUR DES ÉTRANGERS

Où en est la discussion de la loi

Le texte du projet (voir D.L. n° 451 et 452-453) a été discuté à l'Assemblée Nationale puis au Sénat et un texte amendé a été finalement voté, fin juillet, mais n'a pas encore été promulgué. En effet, après une dernière intervention des associations, dont le MRAP, auprès des groupes de l'opposition, le groupe socialiste a recueilli les 60 signatures nécessaires pour faire appel au Conseil Constitutionnel, dont on ne connaît pas encore l'avis.

On ne trouvera donc ici qu'une brève analyse des amendements votés par les deux Assemblées. Le prochain numéro de **Droit et Liberté** fera le point d'une façon plus détaillée.

De légères améliorations...

1. Les expulsions de mineurs ne seront pas possibles sans un avis **conforme** de la Commission d'expulsion. Cet amendement du Sénat ne répond que très partiellement à l'émoi suscité par la remise en question de la garantie, reconnue à tous les mineurs depuis 1981, de ne jamais faire l'objet d'une mesure d'expulsion.

2. La durée de la peine entraînant la perte du droit à une carte de résident et levant la protection contre les expulsions et reconduites à la frontière, est portée de trois à **six mois sans sursis ou un an avec sursis** (ou un total d'un an). Cet amendement voté par l'Assemblée Nationale n'empêchera pas que des étrangers et notamment des jeunes ayant été condamnés avec sursis pour des délits mineurs (il ne faut parfois pas grand chose pour écoper d'une peine de prison avec sursis) ne pourront jamais avoir une carte de résident. Par ailleurs, cette mesure institue pour les étrangers une **double peine pour un même délit**.

3. Le fait d'être en possession d'un titre de séjour "altéré", c'est-à-dire taché, froissé ou déchiré, ne sera plus un motif de reconduite à la frontière.

... mais maintien de la plupart des dispositions nocives

1. **Le retour à la procédure administrative**, sans contrôle judiciaire, pour les reconduites à la frontière. C'est-à-dire que les étrangers sont privés des garanties judiciaires, du droit à la défense et du droit au recours, face à l'arbitraire administratif... ou politique.

2. **Le caractère excessivement arbitraire de la notion de "menace pour l'ordre public"** qui doit permettre au ministre de l'Intérieur de décider l'expulsion d'un étranger. La suppression du mot "grave", qui figurait dans le texte antérieur de la loi, signifie clairement qu'il pourra dorénavant s'agir de menaces légères!

3. **Une grave atteinte au droit de vivre en famille** puisque les étrangers conjoints, parents ou enfants de Français n'auront plus droit dans tous les cas à une carte de résident

Attention! Certaines préfectures anticipent!

Plusieurs Préfectures n'hésitent pas à anticiper sur la loi et refusent des titres de séjour à des étrangers qui y ont actuellement droit. C'est à la fois illégal et absurde.

Jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi et de ses décrets d'application, ce sont les textes d'octobre 1981 et de juillet 1984 qui doivent continuer à s'appliquer.

Claire RODIER

JUSTICE

DES ÉLUS DU FRONT NATIONAL

SUR LE BANC DES ACCUSÉS

. **Mulhouse:** Gérard Freulet, député F.N. et hôtelier à Mulhouse, répondait, dans une interview à "La Gazette Hôtelière" à la question: "Est-ce que vous acceptez des Maghrébins dans votre établissement?" "Non (...) si je suis poursuivi pour refus de vente, j'irai au tribunal avec mon écharpe autour de la poitrine (...) et je poserai le débat publiquement". Le prenant au mot, le comité local du MRAP à Strasbourg a engagé une procédure pour faire lever l'immunité parlementaire de G. Freulet.

. **Dijon:** La Cour d'Appel a confirmé, le 27 juin 1986, la condamnation de M. Jaboulet Verchère, secrétaire départemental du Front National et directeur des "Nouvelles de Bourgogne" pour une série d'articles publiés en janvier et février 1985.

. **Le Pen:** Pas d'immunité pour des poursuites engagées avant son élection.

L'affaire remonte au mois de février 1984, où lors d'une "Heure de Vérité" sur Antenne 2, J.M. Le Pen tenait des propos justifiant, pour le MRAP, une plainte pour provocation à la haine raciale. Il était question, entre autres, s'agissant des immigrés, de "menace fondamentale", de "vague déferlante", pesant sur les budgets sociaux du pays.

Cependant, élu deux mois plus tard député européen, Le Pen arguait de son immunité parlementaire pour échapper aux poursuites.

Par deux fois, en première instance et en appel, cet argument avait été rejeté, et la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation vient, le 26 juin 1986, de confirmer cette position: elle estime en effet que des poursuites engagées avant l'élection d'un parlementaire restent valables après le scrutin.

UNE ÉCOLE POUR TOUS ET POUR CHACUN

L'école est un lieu privilégié d'intervention pour le MRAP. Ce dossier préparé par Gérard Coulon fait le point sur l'interculturel à l'école, et propose un certain nombre d'activités susceptibles de faire avancer la compréhension mutuelle dans les classes.

Nous proposons dans les pages qui suivent quelques exemples d'activités, sans que ce soient des modèles...

Le MRAP ne se contente pas de mener une action répressive contre les manifestations quotidiennes du racisme par l'application et l'extension de la loi de juillet 1972. Il essaie d'agir sur la société tout entière pour l'amitié entre les peuples, entre les gens dans le quartier, au travail; pour faire acquiescer des comportements positifs dans la vie de tous les jours, d'où le rôle irremplaçable des comités locaux et des militants sur le terrain.

Voilà pourquoi l'école (notamment de la maternelle au lycée) a toujours constitué pour le MRAP un lieu privilégié d'intervention, d'éducation à la prise de conscience de soi en relation avec les autres, d'éducation à la fraternité, à la tolérance et par conséquent à la paix. Mouvement d'Éducation Populaire, organisation non gouvernementale avec statut consultatif auprès de l'O.N.U., le MRAP s'est vu confier par l'Éducation Nationale en 1985 et 1986 deux Universités d'Été : l'une sur "un nouveau civisme aujourd'hui", une pédagogie différenciée, l'éducation civique à l'école; l'autre sur le thème "Identité/Culture(s)/Nation", l'interculturel à l'école dont une brochure éditée en décembre 1986 donnera l'essentiel. Le MRAP participe avec "Ecole et Tiers-Monde" (9 rue Delouvain 75019 Paris - Tél. 42.08.99.77) à une évaluation annuelle des manuels d'éducation civique et d'Histoire-Géographie parus dans l'année, qui peut vous être adressée.

Un travail sur sa propre culture et sur soi

L'interculturel est ressenti comme une nécessité aujourd'hui à cause du développement des médias et de l'internationalisation de la production, par beaucoup d'enseignants ayant des élèves d'origine immigrée.. Mais qu'il y ait ou non dans la classe des enfants d'origine immigrée, se posent les questions de communication, des langues et cultures étrangères. Or il est difficile de travailler sur les autres cultures, sur les représentations qu'on a des autres quand on n'a pas fait ce travail sur sa propre culture et sur soi (1). D'ailleurs, l'important dans "interculturel" c'est "inter", c'est-à-dire l'interaction, l'échange, le dialogue, la dialectique entre soi et les autres.

C'est pourquoi l'interculturel est une nécessité à notre époque et concerne tout le monde (jeunes et adultes, enseignants-enseignés, Français et immigrés, etc...). En effet, "admettre l'autre dans sa différence, c'est se reconnaître, implicitement, comme l'élément référentiel. Plus que la différence, c'est la reconnaissance de la diversité qui constitue le point d'ancrage de la pédagogie. La diversité renvoie, en effet, à une multipolarisation du réseau de communication, et du regard. Multipolarisation qui interdit tout retour à des conceptions linéaires et déterministes" (2). S'interroger sur l'autre, c'est en même temps s'interroger sur soi, sur le monde de fonctionnement de sa société. Suzanne Citron (3) le montre bien en insistant sur l'importance du mythe dans la construction de l'identité nationale. Pourquoi n'enseigne-t-on les Croisades que d'un point de vue européen et chrétien ? La façon dont les Musulmans ont pu vivre les Croisades fait aussi partie de l'Histoire; d'où la multipolarisation des points de vue et la difficulté, par la suite, à donner à son point de vue, à son vécu, valeur d'évidence, d'universalité. Il est significatif qu'en sixième l'élève apprend une première langue vivante alors que c'est le français qui est la première langue vivante pour lui (4). Aussi devrait se développer une dynamique qui introduit du jeu dans les systèmes de représentations plus ou moins figés. L'école devrait donc instaurer la dynamique suivante :

- mouvement d'un maximum de certitudes et d'un minimum de relativité vers un minimum de certitudes et un maximum de relativité;
- mouvement d'un sentiment d'identité une, harmonieuse, figée, naturelle vers un sentiment d'identité plurielle, contradictoire, dynamique, sociale;
- enfin, mouvement d'une attitude d'appréhension de l'AUTRE vers une attitude d'interrogation sur soi (5).

L'école ouverte sur le quartier

L'école ouverte sur le quartier, sur la ville, sur la vie devrait donc être un lieu de vie, d'échanges, de rencontres. Elle devient donc l'affaire de tous

(parents-enfants, enseignants-enseignés, Français-Immigrés). A l'école maternelle, par exemple, l'intervention de parents (chantant des berceuses ou des comptines, disant des contes, montrant des jeux de France et/ou d'ailleurs, expliquant comment ils vivent) peut créer cette multiplicité de points de vue sur la réalité pour eux comme pour les enfants et les enseignants; cela peut valoriser certains parents ou du moins faire qu'ils soient "reconnus" par l'institution qu'est l'école, donc qu'ils aient officiellement "droit de cité"; cela peut permettre à des parents (souvent des mères) isolés dans la ville de se rencontrer, de sortir de leur ghetto; éventuellement pour certains d'aboutir à créer des associations (parents d'élèves, locataires, fêtes de quartier, etc...) ou des cours d'alphabétisation, de civisme, de puériculture (cf. Bruno BETTELHEIM, "Dialogue avec des mères"), dans ou autour de l'école. Ceci montrera aux enfants que la formation est continue, que l'école existe aussi pour les parents, que "le temps d'apprendre à vivre, il est déjà trop tard".

Pour vous informer davantage (dossiers, expériences, livres, films, expositions...) ou pour nous informer de ce que vous faites, contactez la Commission Education du WRAP, 89 rue Oberkampf 75011 Paris; frais de dossier : 10F.

(1) Geneviève ZARATE "Enseigner une culture étrangère" Hachette Juillet 1986.

(2) Martine ABDALLAH-PRETCEILLE "Les amis de Sèvres" N° 117 : la pédagogie différenciée.

(3) Suzanne CITRON "Enseigner l'histoire aujourd'hui"

(4) La Revue "Le Français dans le monde", 79 Bd Saint-Germain 75006, aborde souvent les questions interculturelles dans la mesure où elle traite du Français comme langue étrangère.

(5) Bernard LORREYTE "Education permanente" N° 66 1982: la fonction de l'autre.

Des projets d'action éducative (P.A.E.)

Action suivie dans une ou plusieurs classes avec un objectif pédagogique et la participation possible de personnes extérieures à l'école. Une subvention est accordée si le P.A.E. est retenu.

Ils ont pour but d'ouvrir l'école sur la vie : sorties, enquêtes, intervenants, moyens mis en oeuvre et incitent les élèves à mieux participer à l'élaboration de leur savoir : un savoir ne se "passe" pas, ne se "transmet" pas à un récepteur passif ! Albert JACQUARD insiste sur le fait que l'homme est "co-auteur de lui-même". Voici quelques exemples (1) :

- L'AILLEURS

Réalisé à partir de textes (possibilités de contes), de peintures, d'illustrations. Huit classes de seconde et deux premières GE. Interventions de deux animatrices ayant l'expérience d'expositions, d'illustrations et de livres pour jeunes. Budget : 26.000F.

. Opposition nomades-sédentaires Le Tsigane, le Manouche, les caravanes du désert, le vagabond : rejet et fascination par notre société. Pourquoi ? Leur rôle social

passé et présent; leur réputation; l'ange et le démon mêlés; attirance des peintres et des écrivains français, notamment romantiques, pour ces modes de vie en marge.

. Opposition individu-société

Les artistes s'identifient souvent aux êtres venant d'ailleurs, aux errants, aux marginaux.

Analyse des moments où l'on se sent en marge, "ailleurs", "étranger" au propre et au figuré.

Comment dépasser la solitude ou la marginalité.

. Voyages : fuite ou quête ?

Lieux représentant pour chacun "l'ailleurs".

Choisir sa vie ? Quelle est sa place dans une société, dans le monde? etc...

. Exposition de travaux d'élèves Textes et illustrations. Décoration murale de deux salles (panneaux) et du réfectoire (fresque).

. Les Indiens et leur représentation dans les films; leurs revendications aujourd'hui; notre contact avec la Terre-Mère..

. Étude sur l'habitat, les quartiers, le moment où la famille est venue dans la ville. On verra alors que pour beaucoup (Français ou

non), vers les années 1950-1960, la famille a quitté un milieu rural (habitudes alimentaires, vestimentaires, culturelles, modèle familial...) pour s'installer en milieu urbain (avec acquisition d'un nouveau mode de vie, de nouvelles représentations qui se sont faites sur 2 ou 3 générations). Études sur la date et la cause d'arrivée, l'architecture, l'organisation de l'espace intérieur...

. Enquêtes auprès des élèves, des parents, des habitants sur un thème : définir un questionnaire ouvert, en liaison avec des enseignants de disciplines différentes ou des intervenants extérieurs; aller vers les gens; analyser les résultats (statistiques, tendances...).

. La Guerre (39-45 : résistance, nazisme. Guerre d'Algérie) avec intervenants. Comment cela a pu être vécu; les séquelles aujourd'hui encore.

. Pièce écrite et jouée par des élèves de 3è-Secondaire à partir de

(1) Pour les enseignants, contacter le GFEN, les CEFISEM, les CEMEA...

romans anglais d'André BRINK sur l'apartheid.

- LE CORPS

. Le corps vécu dans des lieux différents : différentes façons de vivre.

. Corps et souffrance : malnutrition, contraintes, guerre, torture, interdits, etc...

. Différentes façons de percevoir l'espace : danses, politesse, rituels...

. Idéologies et corps : cultures et corps; corps et morale; corps et racisme.

Difficultés : certains blocages des élèves "en situation" (au hammam par exemple) ou confrontés à d'autres vécus du corps.

- AUTRES SUJETS

. Développer à l'école maternelle le goût, l'odorat, le toucher, l'ouïe, la vue par une pratique interculturelle ouvrant à d'autres

"modèles" et insérant mieux les enfants étrangers dans le groupe par la reconnaissance de la langue et de la culture "maternelles".

. Les Droits de l'Homme.

. Le Tiers-Monde.

. Cultures méditerranéennes.

. La communication : représentation de l'autre et de soi, l'importance du cadre, dysfonctionnements.

. Un lycée technique a décidé un jumelage avec un village du Mali. A la demande des habitants et après enquête sur la faim, la sécheresse, l'immigration, leurs causes (associant les professeurs de matières générales), il a été décidé de construire une éolienne (coordination des enseignants de matières professionnelles, concrétisation du travail scolaire, etc...) emportée par une cinquantaine d'élèves lors d'un voyage (échange) dans le village malien.

Des contes

Souvent utilisés. Là encore, il est préférable de montrer comment fonctionne l'imaginaire, la façon dont il s'exprime, s'illustre (possibilité de passer du conte au dessin ou à l'écriture) au dessin, se construit comme l'a montré A. PROPP dans "Structure du conte". Pour cela, des parents peuvent venir en classe dire ces contes; on peut aussi se procurer des livres dans de nombreuses collections. Mais il est important de comparer les contes d'Europe, des Antilles, du Maghreb, de l'Asie pour voir ce qui les rapproche et ce qui les différencie (en essayant de comprendre comment notre enfance a pu nous marquer).

Cela peut déboucher sur l'intervention d'un conteur, de musiciens, de calligraphes (comparer la calligraphie avec les icônes ou l'art de la Renaissance dont la répétition pour transmettre une connaissance est académique comme les canons musicaux; parfois un artiste a du mal à disparaître complètement derrière les règles du genre !). Sur la

suite p. 6

Des jeux

Souvent les jeux ont pour but une information sur les pays traversés, tout comme les "voyages autour du monde" organisés durant l'année dans certaines classes qui conduisent les élèves à jeter sur ces pays un regard de touriste (avec son appareil photographique), d'ethnologue. Bien entendu, cela vaut mieux que rien, mais l'étranger est considéré souvent comme un objet exotique, d'où les clichés. La façon dont il (et dont je) fonctionne est laissé de côté; l'inter-pellation, l'inter-action entre lui et moi a disparu. Ceci explique par exemple l'approche simplificatrice du Tiers-Monde, la vision misérabiliste, etc... : l'autre ne peut rien m'apporter; je vais l'aider (néo-colonialisme, bonne conscience) et m'impose par là même comme référence, comme modèle (voir les relations Nord-Sud, le nouvel ordre international...).

Voici quelques exemples qui n'évitent pas forcément cette vision réductrice :

- "Hexagone", le jeu de la France plurielle. Jeu de parcours et de connaissances (360 questions, 89 événements) chez France Plurielle, Maison des Associations, 37 av. de la Résistance, 93100 Montreuil.

- Jeu de l'Oie et du Tour du Monde: questions dont les réponses figurent dans une vingtaine de livres pour enfants achetés par la bibliothèque de l'école ou de la ville. Peut se jouer en équipe. MRAP de Saint-Ouen.

- Tiers-Mondopoly (40F environ) par la "Déclaration de Berne" CP 8 CH 1000 Lausanne 9.

- Jeu de l'Oie de l'immigration : CIMADE, 176 rue de Grenelle, 75007.

- "Tiers-Monde : tout ce qui est à toi est à moi", Entraide et Fraternité, rue du Gouvernement Provisoire 32, 1000 Bruxelles.

- Jeu des 7 familles : CCFD, 4 rue Jean Lantier, 75001 Paris.

. La faim dans le monde

. La santé

- Pour une approche du Tiers-Monde (P.A.E., diapositives, dossiers, critiques de manuels existants).

Contactez "Ecole et Tiers-Monde", 9 rue Delouvain, 75009.

Droit et Liberté

89 rue Oberkampf,
75543 PARIS CEDEX 11
Téléphone: 48.06.88.00
CCP 9 239-81 PARIS

Directeur de la publication

René Mazenod

Maquette

Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction

Monique Khellaf

Comité de Rédaction

Bertrand Bary, Gérard Coulon, Claude Gavaille, Dominique Lahalle, René Mazenod, Claire Rodier.

N° de Commission paritaire: 61013

Imprimerie de Montligeon (61)

Abonnement d'un an: 80 F

suite de la p. 5

calligraphie, voir les livres de Hassan MASSOUDI chez Flammarion.

Voici quelques adresses d'éditeurs de contes :

SYROS-L'ARBRE A LIVRES

6 rue Montmartre 75001 Paris

GRUND "Contes de tous les pays"

60 rue Mazarine 75006

L'HARMATTAN

7 rue de l'Ecole Polytechnique

75005 Paris

MESSIDOR-FARANDOLE

146 rue du Fbg Poissonnière 75010

EDITIONS CARIBENNES

5 rue Lallier 75009

EDITIONS DU SORBIER

51 rue Barrault 75003

EDITIONS DU CENTENAIRE

24 rue Philippe de Guiard 75010

JEUNE AFRIQUE

3 rue Roquepine 75008

Avec les collections de contes de Nathan, Hatier, Flammarion, Hachette (Collection TSF).

Des bibliothèques et centres de documentation (B.C.D.)

Ces bibliothèques fonctionnent dans les écoles primaires pour les élèves pendant la classe et pour les habitants du quartier à certaines heures. Un Comité Local du MRAP ou un militant peut être responsable de cette B.C.D. pour certaines tranches horaires, intervenir sur le choix des livres et animer certains moments (expositions sur un pays, sur le sport à propos du Mondial de football : connaissance des pays, le sport rapproche, etc...).

Il est important de faire venir les adolescents et les parents - souvent en échec scolaire - pour participer à ces animations, ces rencontres. La lecture n'apparaîtra pas alors comme une activité ennuyeuse ou d'intellectuels mais comme

la continuation d'une démarche, d'une approche. En outre, jeunes et moins jeunes - en participant à des expositions, des animations à partir de ce qu'ils savent faire, de ce qui les intéresse, donc de ce qui les valorise, ne verront plus l'école et la lecture de façon... scolaire.

C'est enfin un bon moyen d'enraciner un comité local dans une ville ou un quartier car des liens se nouent.

Là encore, on essaiera peu à peu de montrer la "fonction-miroir" de l'Autre, que s'interroger sur l'Autre c'est s'interroger sur soi. A notre connaissance, 4 Comités du MRAP participent à la gestion et à l'animation de B.C.D. (souvent le samedi).

Des clubs « Bouillon de culture »

Permettent à des élèves de classe différentes de se rencontrer et d'effectuer un cheminement commun en :

- Etudiant la presse et la façon dont elle rend compte des événements, des pays, etc...

- Enquêtant sur l'habitat, la famille, la religion...

- Publiant un journal trimestriel avec des textes, des jeux, des sondages, des solutions pour améliorer

le vécu scolaire, la cantine (Interdits religieux : d'où viennent-ils ?

- Écoutant de la musique ou en visionnant des films ou des cassettes, puis en exécutant (voir notamment "Cinéma sans visa" et I.S.M., 12 rue Guy de la Brosse 75006 Paris, qui loue films et cassettes).

- Organisant des expositions sur un pays ou, si possible, plusieurs fêtes dans l'établissement.

Une vingtaine de Clubs de ce genre existent, au côté de Clubs UNESCO. Des intervenants extérieurs peuvent y participer. Les C.D.I. peuvent fournir matière à réflexion. Cette démarche conduit aussi à l'interdisciplinarité : Histoire, Géographie, Sciences économiques et sociales, Langues, Lettres... L'épistémologie (l'histoire des mathématiques par exemple) montre comment des approches diverses et successives peuvent s'enrichir.

EN GUISE DE CONCLUSION

Il nous faudrait parler aussi de l'enseignement des Langues étrangères (en évitant les classes "ghetto"), des cours d'alphabétisation (comment un étranger ou un Français analphabète peuvent-ils suivre un stage de travail qualifiant ? N'est-ce pas une discrimination qu'on oublie pudiquement ?), de l'utilisation de l'audio-visuel, des échanges entre écoles, de jumelages sans oublier les livres théoriques sur l'interculturel, la formation des enseignants, ou les contenus, les programmes.

Informez-nous de ce que vous avez fait ou allez faire. De notre côté, nous vous donnerons des précisions sur les questions qui vous intéressent et vous mettrons en relation avec d'autres personnes. Ecrivez à la Commission Education du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris.

Ce dossier a été réalisé par Gérard COULON. Faites-le connaître autour de vous (parents, enseignants, associations...)

Brochures éditées par le MRAP (le C.D.I. peut les acheter)

- Le racisme, vous connaissez ? Pour lycéens
- P.A.E., la rencontre des cultures. Pour enseignants, associations de parents.
- L'abolition de l'esclavage. Tout public.
- Les Indiens d'Amérique du Nord. Tout public.
- L'apartheid. Tout public.
- Le nazisme. Tout public.
- Textes littéraires français sur le racisme "Le Racisme" Collection Espace et parcours littéraires Edition Delagrave 1975.

Une expérience réussie...

"MA FRANCE AUX CENTS VISAGES" ou 2.000 écoliers et étudiants, et 2.000 adultes découvrent, à Nice, la richesse de la différence, par le travail d'équipes, le jeu, la recherche scientifique, la Fête... à l'initiative du MRAP-06 et du Collectif "Contre le racisme et pour l'égalité des droits".

C'est une vaste campagne d'éducation dont le MRAP-06 a eu l'initiative et qui a duré tout au long de l'année scolaire 1985-86, visant essentiellement le milieu scolaire (enfants, parents, enseignants, administration).

Le MRAP étant Mouvement d'Education Populaire habilité à intervenir dans les établissements scolaires, a commencé par envoyer une information à toutes les écoles primaires, collèges et lycées de Nice et de la Région 06 par l'intermédiaire du Rectorat et de l'Inspection Académique.

Un de nos efforts fut d'atteindre des enseignants non déjà connus dans les milieux militants et de les amener tout doucement à une réflexion. Aussi avons-nous proposé des actions telles que: Concours de dessin - **Multicolore La Planète des Jeunes** - doté de prix représentatifs des différentes cultures; réalisation d'une exposition itinérante (**Boule de neige**) où chaque classe participe à une chafne en ajoutant au passage de l'Expo un panneau, fruit de sa réflexion; **séances dans les classes** avec la participation de scientifiques et d'artistes; fourniture aux enseignants d'une **bibliographie**, d'une liste d'intervenants gratuits, de textes officiels sur l'enseignement des Droits de l'Homme, de conseils techniques pour les diverses réalisations; **venue à Nice du Professeur Albert Jacquard** (généticien de renommée mondiale) pour un colloque de vulgarisation scientifique grand public.

Enfin, une semaine d'animation dans les écoles, clôturée

par une fête d'ensemble de toutes les classes, par le Groupe "Madjum-ôé" (groupe lyonnais de Congolais et Antillais) et une soirée "Vivre ensemble", fête finale pour jeunes et grand public au théâtre de verdure de Nice avec la participation de cinq groupes d'artistes représentant diverses cultures: israélienne, rock, antillaise, occitane et maghrébine, avec les Djurdjura). La soirée a touché près de 1.800 personnes.

Nous avons pu réaliser cette campagne pédagogique grâce à une subvention de 75.000 Frs du F.A.S. (toutes les autres portes s'étant fermées)

Nos réussites et nos échecs peuvent, peut-être, nous permettre de donner des conseils à ceux qui voudraient se lancer dans tout ou partie d'un projet semblable: élaborer le projet à plusieurs associations et se répartir les responsabilités par secteurs; connaître les textes officiels (n° d'agrément du Ministère, dossiers de demandes de subventions, etc.); prévoir un autofinancement (billets d'entrées, vente d'objets...).

Mais aussi, s'assurer de contacts personnalisés pour faire passer l'information dans les établissements, le public, les associations, la presse...). S'adressant à tous les enseignants, envoyer un large éventail de propositions parmi lesquelles il n'y a qu'à cocher; former une personne compétente dans le domaine des médias (presse, affiches...); soutenir les enseignants engagés dans l'opération par des contacts personnels; trouver des manières originales et efficaces pour toucher les parents. Bon courage!

Le comité MRAP-06 Nice.

Pour tout renseignement, adressez-vous à : MRAP-06 NICE, B.P. 623, 06011 NICE CEDEX, CCP 4485-44 M - MARSEILLE.

L'ÉTÉ DES COMITÉS

Tout a commencé pour la majorité des comités locaux - dont l'énumération serait trop longue - par une mobilisation offensive contre le projet de loi du gouvernement sur l'immigration. L'action menée s'est déroulée sous forme d'interventions auprès des parlementaires de leurs départements, de pétitions auprès du Ministre de l'Intérieur, de débats ou manifestations pour sensibiliser l'opinion publique, de participation aux jeûnes de soutien à la grève de la faim des Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue (JALB).

Outre ces actions simultanées sur l'ensemble de la France et de grande envergure, il faut noter la vigilance et l'action particulièrement accrues de plusieurs comités locaux ou fédérations confrontés à des actes racistes sur leur ville ou département.

Le jeune comité de Blanc-Mesnil (93) a fait ses débuts en participant au mouvement de défense déclenché autour de Paulin Lossou, ce jeune réfugié politique togolais sous la menace d'un arrêté d'expulsion. Arrêté d'expulsion suspendu grâce à la lutte et dont l'annulation peut être envisagée en octobre.

Le comité de Limoges, lui, a alerté l'opinion et pris contact avec la famille de Gérard Longué, jeune Camerounais de 15 ans, noyé au Lac de Vassivière (Creuse).

Le comité de Martigues a pris l'initiative d'une conférence de presse suite à l'assassinat de 3 Gitans dans un bar par des tueurs affiliés au Front National.

Le comité de Marseille a réagi auprès du directeur du centre marin Aquacity qui avait refusé l'entrée à 40 jeunes d'origine maghrébine.

Le comité de Toulon s'est fortement mobilisé après l'explosion de la voiture de militants de "Sos-France". A sa demande, Albert Lévy a tenu dans cette ville une conférence de presse.

suite p. 8

CONVOCAATION

Les nouvelles mesures prises à l'encontre de l'immigration et le climat actuel de tension donnent une importance particulière à l'Assemblée générale du MRAP, prévue à Limoges les 18 et 19 octobre 1986.

CETTE ANNONCE TIENT LIEU DE CONVOCAATION POUR TOUT ADHERENT DU MRAP A JOUR DE SA COTISATION 1986 (voir bulletin ci-contre).

Elle aura lieu les samedi 18 et dimanche 19 octobre 1986 et se tiendra à Limoges, salle Blanqui (derrière la mairie). Entrée par la rue de l'Hôpital. Parking dans la cour assuré. N° de téléphone: (16) 55.33.70.10 (poste 41.81).

Voyage

La SNCF accorde dans tous les trains une réduction de 20 % pour les voyageurs individuels. Demander à cet effet les fichets correspondants au siège national du MRAP. Tél. (1) 48.06.88.00.

Pour constituer un groupe de plus de 30 personnes (35 % de réduction) contacter son comité local ou sa fédération.

Hébergement

Pour les participants qui n'ont pas la possibilité de se loger par leurs propres moyens (hôtel, amis personnels) la nuit du 18 au 19 octobre et éventuellement celle du 17 au 18, le comité local du MRAP a retenu des lits dans une auberge de jeunesse "Le foyer limousin de jeunes travailleurs".

Une liste d'hôtels sera également mise à la disposition des participants. La demander au siège.

Pour ceux qui souhaitent prendre les repas en commun, ils peuvent s'inscrire et joindre à leur inscription le montant total du prix des repas envisagés sur la base de 40 Frs par repas (samedi midi, samedi soir, dimanche midi).

Enseignants

Les enseignants qui ont des cours le samedi matin et souhaitent en être libérés pour participer à l'Assemblée Générale doivent en demander l'autorisation dans les meilleurs délais à leur Inspecteur d'Académie. (Signaler dans la demande que le MRAP est Association d'Education Populaire dotée du statut consultatif auprès de l'ONU).

L'ETE DES COMITES

suite de la p. 7

La Fédération de Seine-Saint-Denis a défendu des travailleurs immigrés du Pré-St-Gervais sur le point d'être expulsés de leur foyer et les a aidés à obtenir gain de cause.

A noter que la Permanence Juridique, saisie de ces affaires, bien souvent grâce à la vigilance des comités du MRAP, étudie les suites judiciaires à leur donner.

1er TIRAGE DES BONS DE SOUTIEN (du 8 août 1986)

Le n° 63.647 gagne une chaîne HI-FI.

PARTICIPATION OU POUVOIR (1)

(A retourner d'urgence au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris)

Je soussigné (nom en capitales)
Prénom Adresse
..... Tél. D.
Membre du MRAP depuis J.

A jour de ma cotisation au 15 septembre 1986

- * Participera
- * Désire être hébergé * A l'hôtel * En auberge de jeunesse
* nuit du 17 au 18/10
* nuit du 18 au 19/10

(Une liste d'hôtels vous sera envoyée, le MRAP n'assure pas la réservation des chambres).

- * Désire prendre le(s) repas du * samedi midi
* samedi soir * dimanche midi

* Ne participera pas et

Donne pouvoir à (nom et prénom)
(membre du MRAP)

Adresse
.....
pour me représenter à l'Assemblée Générale des 18 et 19 octobre 1986 et disposer de ma voix dans les scrutins figurant à l'ordre du jour.

A, le
Porter la mention : "Bon pour pouvoir" et signer

N.B. Peuvent participer ou se faire représenter à l'Assemblée Générale des 18 et 19 octobre les membres du MRAP ayant adhéré en 1986 avant le 30 juin, et ceux des années précédentes ayant renouvelé leur cotisation avant le 31 août 1986.

- (1) rayer la mention inutile
- (2) entourer toutes les étoiles vous concernant